

## Libellé(s)

Aucun libellé renseigné

## Localisation

**Adresse principale :** Rue de Nimy 34, MONS (Mons)

## Notice

No 34. Intéressante maison à deux niveaux de quatre travées, haute et peu profonde, remontant aux XVIe-XVIIe s., mais profondément transformée en façade aux XIXe et XXe s.

R.d.ch. éventré et étage enduit, où affleurent les briques d'origine. Baies à linteau bombé, ornées de stuc. Oreilles fortement saillantes sur consoles, épis et bâtière d'éternit très aiguë éclairée par deux lucarnes.

A dr., porte d'accès vers une ruelle pavée formant cour intérieure, où subsistent à l'abandon d'intéressants vestiges des XVIe et XVIIe s.

Prolongeant la maison, diverses annexes se succèdent à g. du couloir et comprennent une courte aile en retour percée de deux fenêtres rect. en bois, remaniées, et couverte d'une bâtière aiguë à coyau; viennent ensuite deux dépendances dégressives (début XVIIe s. ?), l'une à deux niveaux de deux travées, l'autre à deux travées basses : les baies en arc de briques surbaissé, jadis à croisée de bois, ont subi quelques reprises et un aveuglement partiel. Une imbrication désordonnée de toitures en mauvais état couvre ces dépendances.

Entre ces constructions et l'arrière-maison fermant la cour s'étend une petite aile du XVIIe s. à deux niveaux en briques et pans de bois, où s'ouvre une belle galerie d'étage clôturée d'une balustrade (fig. 227 et 228), irremplaçable témoin d'un type architectural quasiment disparu de Mons. Poteau central lisse, renforcé de liens découpés de courbes et de contre-courbes gravées de volutes; poteaux d'angle de même disposition dont les chevilles d'assemblage sont conservées. Sur le socle en bois posent des balustres à tige tournée, avec chapiteau et piédouche carrés. A g. de la galerie, mur rehaussé d'un cordon de bois profilé prolongeant la maincourante de la balustrade. A dr. du r.d.ch. s'ouvre une porte géminée en bois, avec linteaux minces légèrement déprimés sur montants chevillés; porte moderne à linteau dr., à g. Etage éclairé à g. par trois petites baies carrées en bois, en appui sur le cordon-larmier. Corniche à corbeaux de bois profilés, fortement endommagés à hauteur de la galerie. Appentis de tuiles. Ensemble de grande valeur en mauvais état de conservation.

Détruit v. 1974.

Au fond de la courette, bâtiment en L à deux niveaux en briques sur soubassement goudronné (noyau du XVIe s.). R.d.ch. percé d'une porte en p., en anse de panier aplatie; jambages

appareillés et linteau en bâtière orné d'une accolade (fleuron disparu). Porte de même type à g. dans le décrochement d'angle, près de la p. d'encorbellement. L'étage comprend deux baies de type tournaisien creusées au XVIIIe s. ou à la fin du XVIIe s.; seuils remontés. Frise dentée et bâtière d'éternit avec lucarne. A g., le retour prolongeant la galerie s'éclaire d'une petite baie en arc de briques surbaissé; toiture à versant unique, très redressé (édifice primitif probablement surhaussé).

La face postérieure de cette arrière-maison, vers la place de Bootle, présente encore des percements en arc de briques surbaissé (originellement à croisée de bois), ainsi qu'une frise dentée; bâtière d'éternit.

No 35. Palais de Justice. Bâtiment néo-classique, vaste et austère, construit de 1844 à 1848 par Jean-Baptiste Huriau, à l'emplacement de l'Hôtel du Conseil Souverain du Hainaut, succédant lui-même au refuge de l'abbaye de Cambron (déplacé en 1717). Construction sur plan en U superposant deux niveaux entièrement revêtus de p. de Soignies. Le corps principal et les ailes alignent respectivement cinq travées sur un soubassement à bossages; une large travée cantonnée de chaînages en harpes et à bossages limite chaque aile vers la rue. R.d.ch. entièrement appareillé à refends, contrastant avec les panneaux lisses de l'étage dont le sépare un haut entablement souligné d'un solide larmier. Percements du r.d.ch. en plein cintre avec crossettes; baies d'étage à linteau néo-classique surmonté d'une corniche, avec ou sans consoles d'appui, enrichi à l'extrémité des ailes par un fronton triangulaire et par des pilastres toscans, reliés par une balustrade au niveau des socles. Le corps principal s'orne d'un large frontispice de trois travées en léger décrochement; le r.d.ch. précédé d'un escalier est percé de cintres plus larges formant l'entrée principale et porte quatre colonnes toscanes surmontées d'un fronton triangulaire (millésime de 1848), également reliées par une balustrade. La frise dorique soulignant le fronton ceinture le reste de l'édifice, dont la partie supérieure s'orne d'une corniche très saillante rythmée de mutules et sommée d'une balustrade en p.

## Détails complémentaires de la fiche

### Prospection

---

Prospection effectuée en 1975

### Publication papier

**Tome :** IPM - 4 (1975)

**Page(s) :**

- [IPM - 4 - Page 425](#)
- [IPM - 4 - Page 426](#)
- [IPM - 4 - Page 427](#)

### Code de la fiche

---

53053-INV-0450-01

**Autre(s) version(s) de la fiche**

**Version(s) ultérieures :**

- [53053-INV-0450-02](#)